

Le Directeur,

Djibouti, le 06 Juillet 2022

**AUTOCERTIFICATION DE CONFORMITE AVEC LES
PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHÉ DU CEALT**

Le projet Centre d'Excellence Africain en Logistique et Transport (CEALT) a procédé, dans le cadre de l'exécution du jalon 4.3, à la passation des marchés conformément aux directives nationales en matière de passation des marchés.

Lesdites procédures ont été mentionnées dans les documents du Projet et repris par le manuel de passation des marchés du Projet.

Ces procédures ainsi visées sont conformes aux procédures de passation des marchés utilisées en République de Djibouti.

En conséquence, nous certifions la conformité des procédures de passation des marchés utilisées avec les procédures de passation de marché de la République de Djibouti dans le cadre de l'exécution du projet financé par la Banque Mondiale.

Le Directeur du CEALT

Dr SOULEIMAN OMAR HOCH

